



CANOPEE, UNE FORME A L'EQUILIBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE

Contact presse Ville de Paris:

Emilie Banaszuk

01 42 76 43 18

emilie.banaszuk@paris.fr

DOSSIER DE PRESSE

CANOPIÉE, UNE FORME À L'ÉQUILIBRE

PERMIS DE CONSTRUIRE

le réaménagement du quartier des Halles

notice sur la conception architecturale

l'évolution des programmes

iconographie

crédits

biographies

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES, A PARIS 1^{er} ARRONDISSEMENT

La Ville a pour objectif de redonner tout son sens au Forum des Halles comme principale porte d'entrée dans la capitale et espace de rencontre et de mixité sociale au cœur de la cité, nourri par une multiplicité de services et une offre commerciale diversifiée.

Le projet urbain mis en œuvre propose une mutation du site, qui veut articuler les échelles régionale, urbaine et locale.

Il est servi par un projet architectural d'une qualité esthétique exceptionnelle. La Canopée conjuguera beauté, équilibre, modernité et inscription dans le site. Le jardin donnera de l'ampleur et de la respiration à ce vaste espace entre le forum et la bourse du commerce, entre une lisière d'arbres composant comme une parenthèse dans ce cœur de ville si dense.

A l'échelle locale

Le parti urbanistique et architectural adopté devrait notablement favoriser et valoriser la vie des habitants des quartiers centraux et des riverains directs du site, notamment par :

- le rétablissement de liaisons piétonnes,
- la suppression de certaines trémies d'accès aux voiries souterraines,
- l'élargissement de la zone piétonne des Halles,
- la reconstruction des équipements, vieillissants et à l'étroit, en rez-de-ville et aux différents niveaux du forum rénové,
- la transformation du jardin pour une plus grande ouverture vers des publics divers et la création d'une promenade centrale mettant en relation la Bourse du commerce et la Canopée.

A l'échelle parisienne

Le projet vise à mieux inscrire les Halles dans le parcours des espaces publics parisiens majeurs et les mailles viaires nord-sud (Grands Boulevards / Seine) et est-ouest (Palais Royal / Beaubourg). En effet, le projet urbain et architectural prend en compte un périmètre plus vaste qui va de la rue du Louvre à l'Ouest à la rue Beaubourg à l'Est : l'importance des flux et l'attractivité du Forum des Halles d'une part et du Centre Pompidou d'autre part constituent de fait un plateau entre la Bourse du Commerce et Beaubourg.

D'une largeur d'environ 145 mètres entre les rues Rambuteau et Berger, le site des Halles est comparable à de nombreux espaces majeurs de la capitale : la place des Vosges, la Cour Carrée du Louvre, l'Hôtel de Ville et sa place.

A l'échelle régionale

L'importance du réseau de transport souterrain (métros et RER), du centre commercial et des quartiers historiques génère des flux de populations aussi nombreux que divers.

L'objectif est :

- d'exprimer l'émergence de cette « ville souterraine », la gare étant considérée comme l'élément métropolitain majeur mais actuellement peu lisible du site,
- de créer de nouveaux accès spacieux et confortables à l'échelle des flux, confortant l'idée de gare régionale, tout en gardant la mixité d'usages et la multiplicité des parcours d'accès existants,
- de développer au sein de la nouvelle émergence du Forum une synergie entre les équipements publics, les équipements commerciaux et les nouveaux services prévus,
- de réaménager des espaces publics et des parcours sur le site correspondant aux foules qui les utilisent.

A la recherche d'un espace public métropolitain

La dimension métropolitaine du lieu est, avant tout, marquée par la permanence sur place d'une population francilienne, nationale et internationale, induite par la présence en souterrain du plus grand pôle d'échanges de l'agglomération.

Le choix fondamental du projet est de considérer la gare en sous-sol comme équipement majeur métropolitain du site, par les flux qu'elle génère.

Partant de ce constat, il ne paraît pas souhaitable d'augmenter la complexité du site par la création d'un équipement majeur supplémentaire : bien au contraire, au cœur de Paris, la ville a d'abord besoin d'une respiration, d'un espace public dégagé et appropriable où tout le monde peut circuler, se retrouver, être accueilli.

La volonté de la Ville en matière d'urbanisme a donc été de :

- chercher à stabiliser et à valoriser les fonctions existantes,
- renforcer les équipements municipaux,
- créer de nouveaux services métropolitains,
- améliorer la fluidité des dégagements extérieurs, voirie et jardin.

Valoriser les perspectives visuelles sur la ville, redonner à l'espace public une dimension adaptée, supprimer le morcellement des dégagements de surface, cela suppose de ne pas multiplier les programmes pour alléger la part construite, et permettre aux flux de circulation de se croiser.

Il s'agit donc avant tout d'un projet d'espace public et non la construction d'un bâtiment métropolitain. L'objectif est bien de restituer les continuités piétonnes autant en surface qu'en sous-sol et d'améliorer les liaisons et les lisibilités entre le monde souterrain et la ville. Cette relation nouvelle s'effectuera au sein d'un espace spectaculaire et lumineux, véritable nouveau cœur du Forum, qui privilégiera l'orientation vers le jardin, redonnant ainsi au site la grande dimension, qui lui manquait.

C'est là tout l'esprit du parti d'urbanisme retenu en décembre 2004, de la conception du jardin et du concours d'architecture aboutissant à la proposition de la Canopée, qui s'inscrit parfaitement dans cette logique. Il s'agit d'une « forme à l'équilibre » qui fusionne avec le jardin : le jardin coule dans la Canopée, l'espace public abrité s'ouvre sur la respiration que constitue le jardin. La nouvelle émergence amplifie la respiration, étendue désormais de la rue du Louvre à la rue Pierre Lescot. L'espace public sous le toit est ouvert, fluide et réorienté vers le jardin selon un axe Est/Ouest.

A la recherche d'un « monde souterrain » en surface

Le Forum des Halles n'est pas réductible à son centre commercial, et pourtant, son image reste aujourd'hui principalement liée à celui-ci. Le Forum est bien au contraire un morceau de ville souterraine, peuplé de voyageurs en transit, de chalands, d'usagers d'équipements publics, de cinéphiles... L'ensemble de la population francilienne est appelé à s'y croiser. Le Forum est urbain, et cette urbanité doit être mieux exprimée et reflétée, notamment par l'architecture du lieu.

La Canopée est la meilleure réponse à cette exigence. En effet, elle propose une architecture pour figurer l'émergence du pôle d'échange Châtelet - Les Halles. Elle offre une meilleure visibilité au pôle de transport et propose un abri à la nouvelle distribution des flux de la gare souterraine entre les accès Berger, Rambuteau et Lescot. Elle va de pair avec une requalification de ces accès en leur offrant les conditions d'espace et de confort qui lui font défaut aujourd'hui.

La Canopée replace également au grand jour la dimension publique du Forum souterrain : les nouveaux équipements publics ont une visibilité directe depuis la rue, pour que s'offre à la vue des promeneurs une mixité de programmes publics et commerciaux qui doivent s'apporter mutuellement et faire la ville d'aujourd'hui.

Les 10 opérations du projet de réaménagement du quartier des Halles

Intitulé des opérations	
1 - Restructuration des espaces publics de voirie de surface	Amélioration de la qualité et de la continuité de l'espace public Développement des circulations douces
2 - Rénovation du jardin des Halles	Amélioration de la qualité paysagère, de la continuité, de la lisibilité et de l'ouverture à tous les espaces
3 - Restructuration des voies souterraines, dont création d'une déchetterie	Réduction du trafic de transit - Mise aux normes de sécurité
4 - Création d'un nouvel accès à la gare RER depuis la place Marguerite de Navarre	Amélioration du service aux usagers et de la sécurité du pôle transports
5 - Restructuration de la salle d'échanges RER, dont création des nouveaux accès Berger et Rambuteau	Amélioration du service aux usagers et de la sécurité du pôle transport
6 - Réalisation du mail Marguerite de Navarre et étude de reconversion du parking Berger en surfaces commerciales	Amélioration de la desserte des espaces publics souterrains Développement de l'offre commerciale du forum des Halles
7 - Restructuration des parkings	Amélioration des conditions d'exploitation
8 - Reconversion de l'ex-barreau nord-sud de la voirie souterraine	Implantation d'un nouvel équipement commercial
9 - Restructuration des circulations intérieures du complexe souterrain (hors nouveaux accès gare RER)	Amélioration de l'accessibilité du pôle transport, des espaces commerciaux, des équipements, du confort des usagers
10 - Construction de la « La Canopée »	Amélioration de la visibilité du complexe Implantation de commerces et d'équipements publics

LE QUARTIER DES HALLES A PARIS

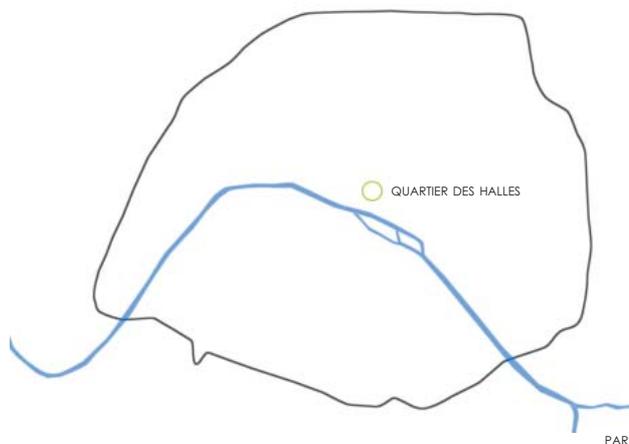
Centre de gravité de l'agglomération parisienne, le quartier des Halles possède une vocation originelle de rencontres et d'échanges. Ancien marché en constante expansion dès le XII^{ème} siècle, il accueille en 1977 une gare RER souterraine reliant Paris à sa région et en 1986 le Forum des Halles concentrant commerces et services sur 5 niveaux.

Ainsi se réunissent en sous-sol un pôle de transport multimodal, un grand centre commercial et des équipements culturels essentiels. A la surface apparaît un vaste espace de plus de 4 hectares aménagés en jardin.

Fort de sa position centrale, le site s'impose dans un dialogue avec l'histoire, situé entre l'église Saint-Eustache, la bourse du Commerce et le centre Beaubourg.

Dans le cadre de l'opération de rénovation du quartier des Halles, un concours international est lancé le 31 octobre 2006 pour la construction d'une nouvelle émergence du Forum des Halles. Avec pour objectif d'assurer sa continuité avec le jardin, les espaces publics, les monuments historiques.

Patrick Berger et Jacques Anziutti deviennent lauréat du concours le 29 juin 2007. La réalisation du projet est engagée depuis novembre 2007



Quelques chiffres

800 000 personnes utilisent chaque jour le pôle d'échange des halles
 3 000 employés travaillent dans le centre commercial
 43 millions de clients chaque année
 516 millions € de CA
 4,3 ha de jardin en surface

PATRICK BERGER

JACQUES ANZIUTTI

ARCHITECTES

PRÉSENTATION DU PROJET

SYMBOLE : PARIS, LA RÉGION, LEUR SOL

Au coeur de Paris, une forme vivante naît du sol.

Elle est calme, légère, fluide.

Sa figure est le symbole d'une nouvelle échelle de sol pour Paris et la Région.

C'est la vitalité de ce sol à l'échelle d'une métropole qui permet de voir des continuités là où l'on voyait des discontinuités.

Une culture urbaine sans segmentation est inaugurée.

FORME À L'ÉQUILIBRE

La morphologie de l'architecture résulte d'un équilibre entre toutes les dynamiques du site.

Il y a celles de tous les parcours publics environnant le projet, celles des diverses circulations le traversant, celles émergeant du Forum, celle du « champs extérieur » du Parc et celle tout aussi animée de l'empreinte des Halles dans la mémoire du quartier.

La complexité de toutes ces géométries s'organise et s'équilibre dans le projet selon un motif unique. Si son évocation est presque végétale, ce n'est pas à proprement parlé une architecture figurative.

Le Modèle est ici en fait celui avec laquelle la nature optimise chacune des formes qu'elle engendre dans un environnement.

UNE CANOPÉE

Dans l'art du jardin, la canopée désigne tout autant le volume supérieur des arbres qu'un cadre naturel qu'elle constitue pour l'Homme.

Le Parc est agrandi par un abri à la dimension du site.

Le projet se concrétise en une canopée architecturale qui poursuit celle des arbres et de leur valeur d'usage public : se mettre à couvert de la chaleur ou des intempéries.

Le Parc est prolongé visuellement jusqu'à la rue Lescot.

Sa nature pénètre dans le patio, épouse le fond de ses reliefs. D'en bas, dès la sortie à l'air libre depuis la gare ou le forum commercial, les circulations sont orientées : le public est invité à monter vers la perspective du Parc, de la Bourse du commerce et de l'Eglise Saint-Eustache.

Par la disposition et l'orientation architecturale du projet, il y a une continuité entre les « 2 sols » actuels de la ville, celui du dessus et celui du dessous.

DESSOUS

L'espace est amplifié au-delà du patio. La lumière est apaisante, on est à couvert, les bruits sont atténués.

Mais il y a la sensation d'un plein air car la couverture est nettement ajourée.

Elle superpose alternativement des lignes de protection puis de ventilation.

C'est la simplicité du principe développé par les toitures anciennes des Halles.

On y voit comme à travers la canopée des arbres. Le ciel est dessiné en-dessous, la vie urbaine est diaphane par-dessus, les perspectives urbaines esquissées par devant.

C'est une animation diffuse par frémissement, quel que soit le point de vue où l'on se situe.

DESSUS : VERRE, EAU ET LUMIÈRE

La matérialité d'ensemble est un composite en verre nuancé par la variété des arrangements entre ses éléments transparents, translucides ou opaques qui se démultiplient au gré des usages qu'ils abritent.

Ce n'est pas une verrière. Il y a une profondeur visuelle dans la vibration de la matière.

Elle laisse le temps s'y installer chaque jour comme ressource et comme spectacle : la pluie crée des jeux de ruissellement irriguant la matrice de la toiture avant d'être recueillie.

Le soleil y livre les reflets estompés du ciel.

La nuit, par photosynthèse, sa luminosité est restituée dans le patio.

L'eau, la lumière, l'air concrétisent les nervures curvilignes de la toiture.

L'énergie naturelle et l'énergie urbaine donnent lieu aux mêmes tracés. Elles forment une unité se manifestant architecturalement le jour dans la morphologie et la nuit dans l'éclairage.

CHANTIER : FORMES DE TRANSITION

Si l'architecture est une forme vivante qui naît du sol, le chantier invente aussi l'idée d'une croissance.

Il n'y a pas d'avant puis d'après mais des formes de transition.

Chaque phase de construction a une forme définie comme dans toute apparition et progression d'une forme de la nature.

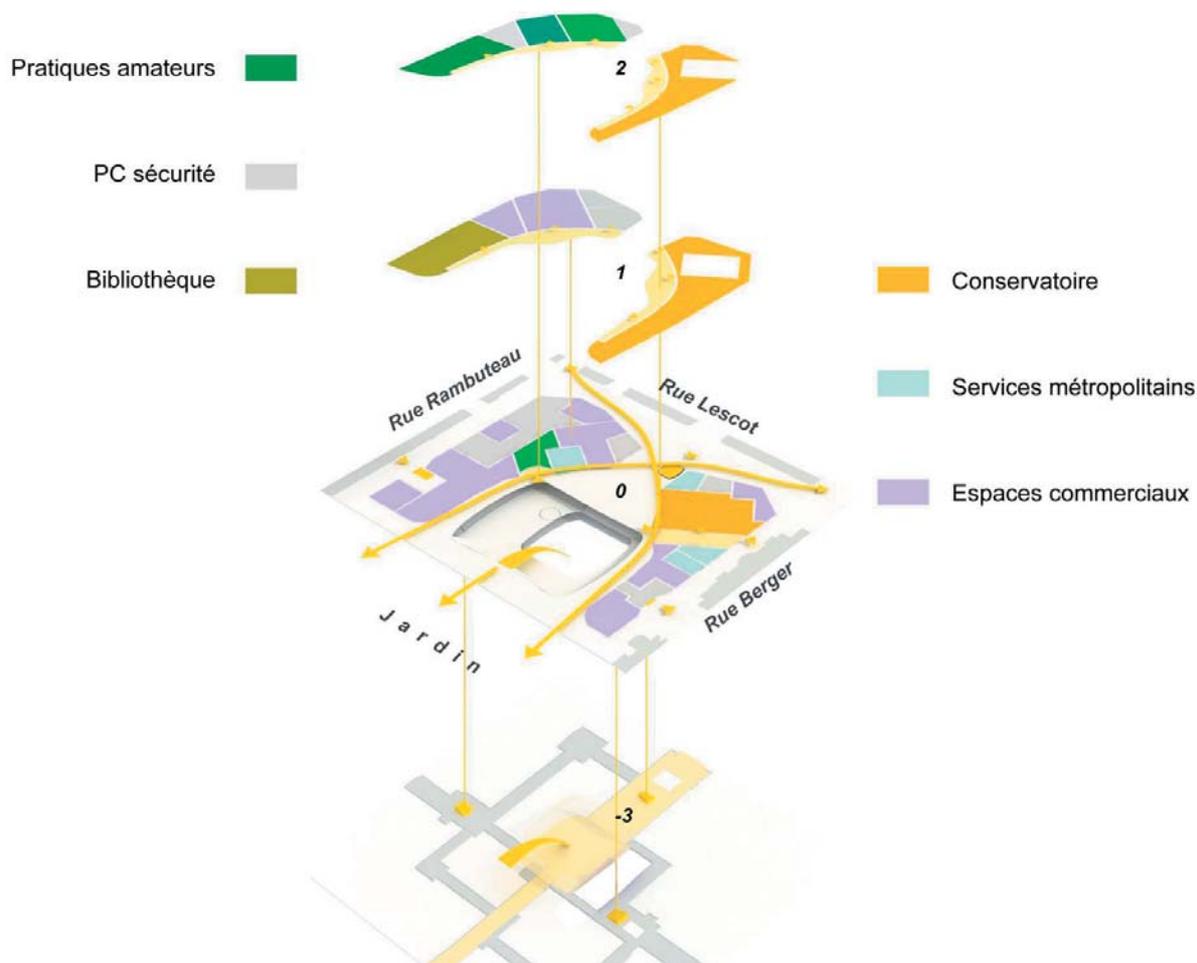
Les choses sont faites pour que la vie du Site et du Forum ne soit jamais interrompue.

Le cœur de Paris ne s'arrête pas de battre, il est enrichi jour après jour jusqu'à sa métamorphose finale.

C'est une architecture déduite et non induite pour le Centre de Paris.

Patrick Berger

LA CANOPEE : DONNEES PRINCIPALES



La Canopée en quelques dates

- Octobre 2006 : lancement du concours international d'architecture
- Juin 2007 : choix du projet lauréat, la « Canopée » de Patrick Berger et Jacques Anziutti
- Mi-décembre 2008 : dépôt du permis de construire
- 4e trimestre 2009 : obtention du permis de construire
- 2010 : début des travaux de la Canopée
- 2013 : livraison de la Canopée

La Canopée en quelques chiffres

- 13.500m² environ de surfaces utiles dédiées au commerce et aux équipements publics
- 6.000m² de commerces
- 7.500m² d'équipements publics comprenant :
 - Conservatoire des arrondissement centraux et auditorium : 3.500m²
 - Bibliothèque tous publics : 1.200m²
 - Pôle des pratiques amateurs, dont centre culturel des sourds et malentendants : 2.000m²
 - Equipement dédié aux jeunes métropolitains, centré sur les cultures urbaines : 800m²

FICHE TECHNIQUE DU PROJET

MAÎTRISE D'OEUVRE	
PROJET	Patrick Berger et Jacques Anziutti Architectes mandataires assistés de Mathieu Mercuriali, architecte assistant, chef de projet
ÉQUIPE	INGEROP (Bureau d'études général) Base Consultants (Conseil environnemental) Ingelux (Conseil lumière) ACV (Conseil acoustique)
MAÎTRISE D'OUVRAGE Ville de Paris	
PROGRAMME ET SITUATION Rénovation du Forum des Halles Disposition de trois Pôles programmatiques : le Pôle Culture, le Pôle Environnement et bien-être, le Pôle Services Métropolitains Continuité entre le Forum, l'espace public et le site historique au centre de Paris	
DESRIPTIF	Mise en perspective de la Canopée avec le jardin des Halles, l'église Saint-Eustache, la Bourse du Commerce, le Centre d'art moderne et contemporain G. Pompidou
DIMENSIONS	plan : 120 x 140 m hauteur : environ 12 m arc d'ouverture sur le jardin : 100 m dimension actuelle du Parc : 330 m x 140 m dimension agrandie du Parc par la Canopée : 450 m x 140 m
SURFACE HORS OEUVRE	19 000 m ²
STRUCTURE	Coque inversée travaillant en traction rigidifiée permettant une grande portée en minimisant les épaisseurs d'éléments structurels, où les efforts sont dans un même plan.
MISSION	Mission complète de maîtrise d'œuvre

CRÉDITS DES DOCUMENTS

PLANS ET ÉPURES	© Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes
TEXTE	© Patrick Berger architecte
PERSPECTIVES	© Studiosezz
MAQUETTE	© Alain Hugon avec Thierry Martin
PHOTOGRAPHIE MAQUETTE	© Arnaud Rinuccini



studiosezz

VUE DEPUIS LE JARDIN



studiosezz

VUE DEPUIS LA RUE DE LA COSSONNERIE VERS LA BOURSE DU TRAVAIL



studiosezz

VUE DEPUIS LA FONTAINE DES INNOCENTS VERS L'ÉGLISE SAINT EUSTACHE



studiosezz

VUE DEPUIS LA PLACE JOACHIM DU BELLAY VERS LA RUE PIERRE LESCOT

PATRICKBERGER

JACQUESANZIUTTI

ARCHITECTES



VUE DEPUIS LE PATIO VERS L'ÉGLISE SAINT EUSTACHE



VUE DEPUIS LA PLACE BASSE DU PATIO VERS LE JARDIN

PATRICKBERGER

JACQUESANZIUTTI

ARCHITECTES



Maquette : A. Hugon avec T. Martin - Photographie : Arnaud Rinuccini

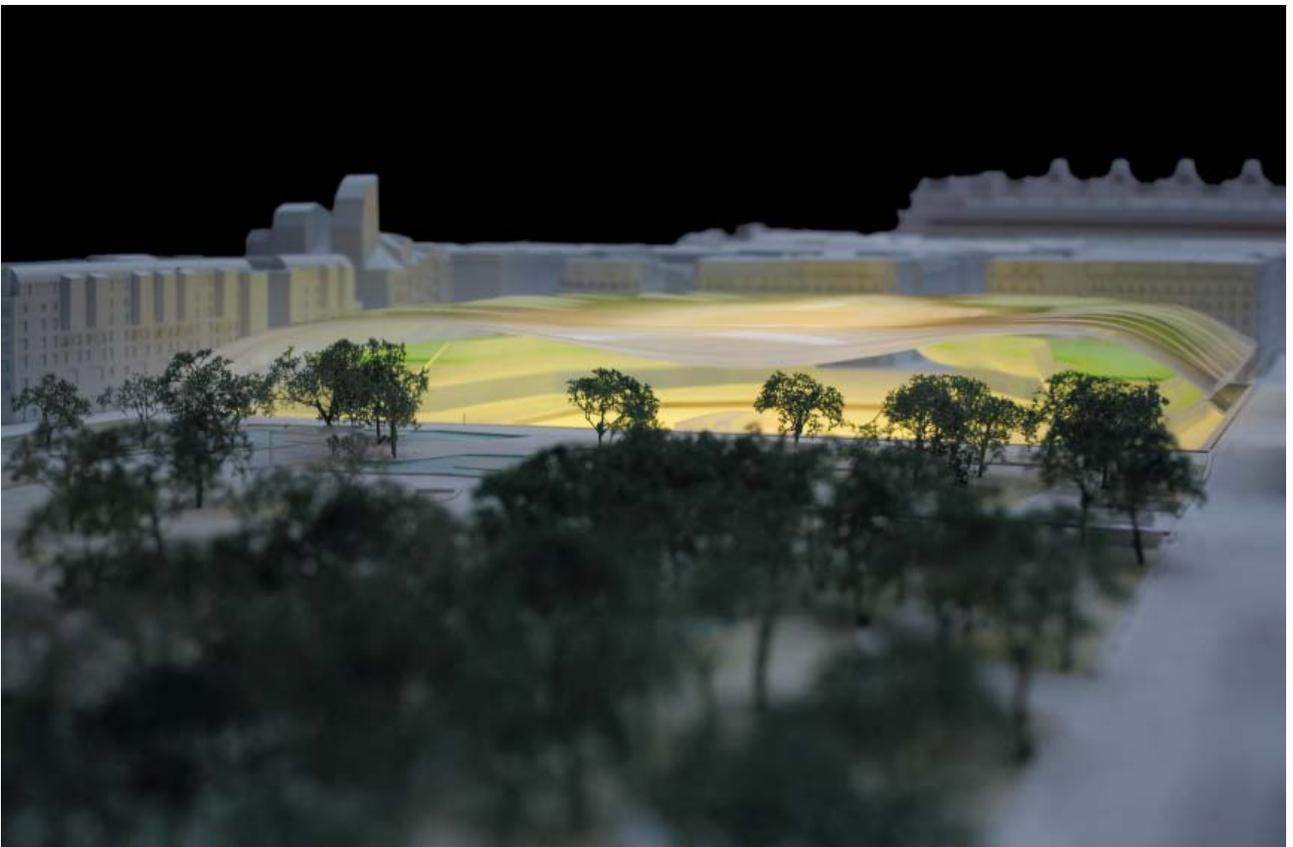
LA BOURSE DU TRAVAIL, LA CANOPÉE, LE CENTRE GEORGE POMPIDOU EN MAQUETTE

Maquette : A. Hugon avec T. Marfin - Photographie : Arnaud Rinuccini



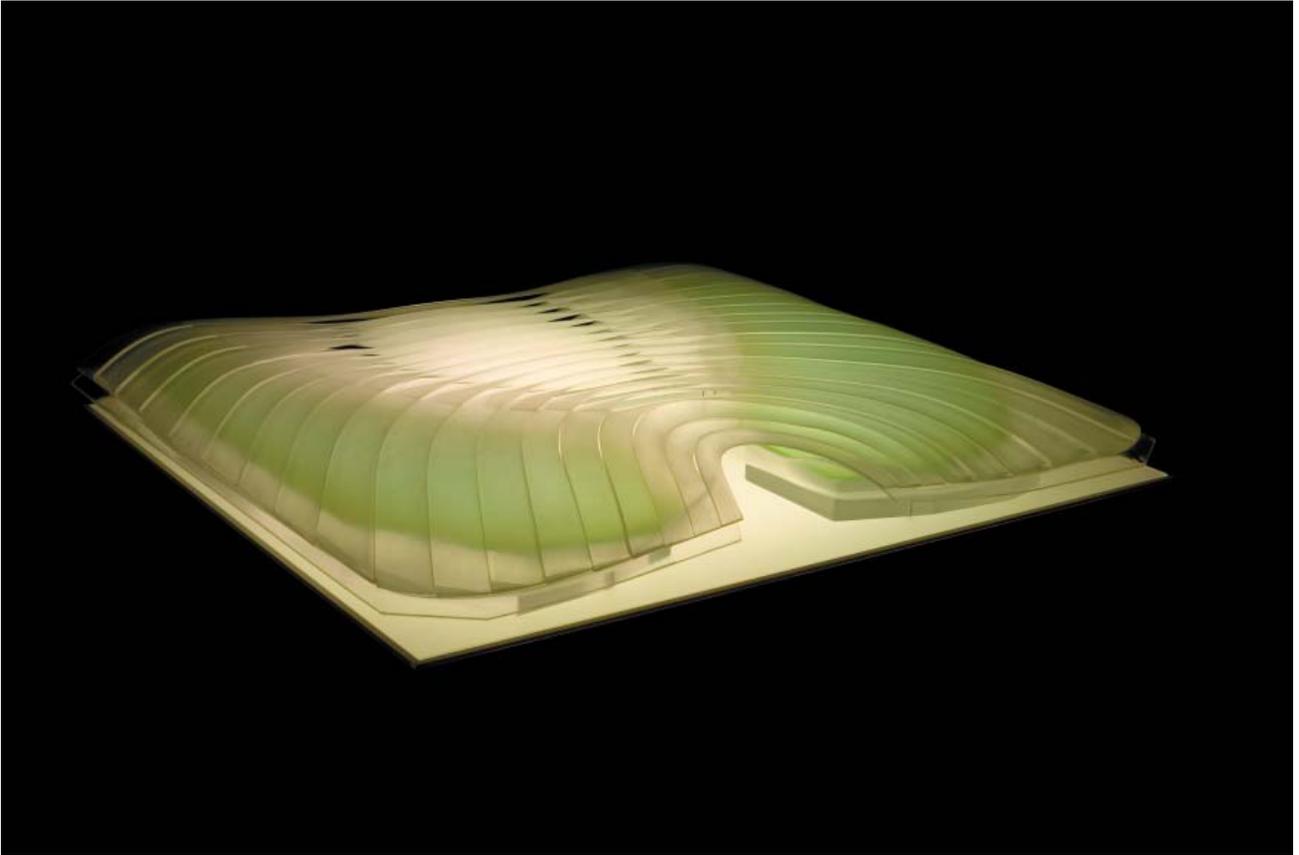
VUE D'INSERTION DE LA MAQUETTE DE LA CANOPEE DANS SON SITE

Maquette : A. Hugon avec T. Marfin - Photographie : Arnaud Rinuccini



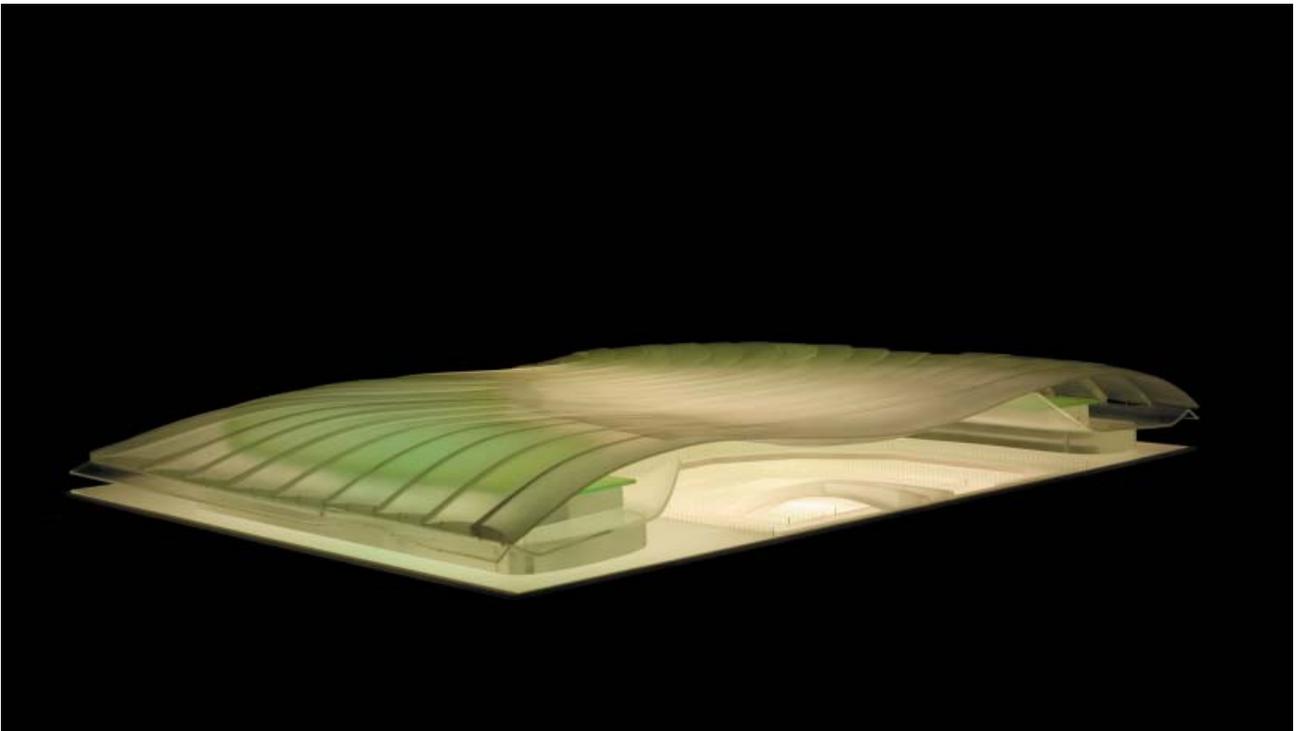
CONTINUITÉ ENTRE LE JARDIN ET LA CANOPEE EN MAQUETTE

Maquette : A. Hugon avec T. Marfin - Photographie : Arnaud Rinuccini

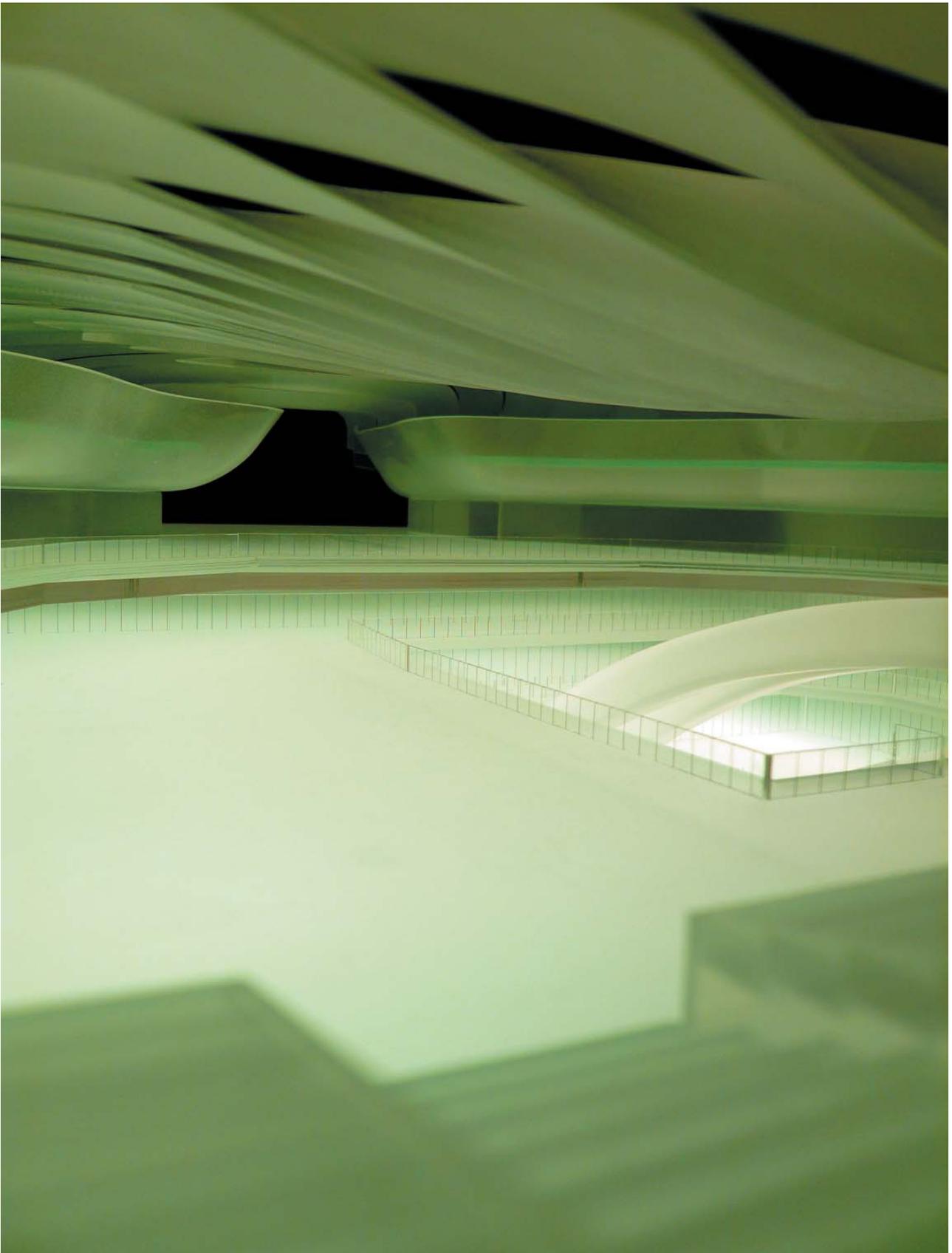


VUE AÉRIENNE DE LA CANOPÉE EN MAQUETTE

Maquette : A. Hugon avec T. Marfin - Photographie : Arnaud Rinuccini

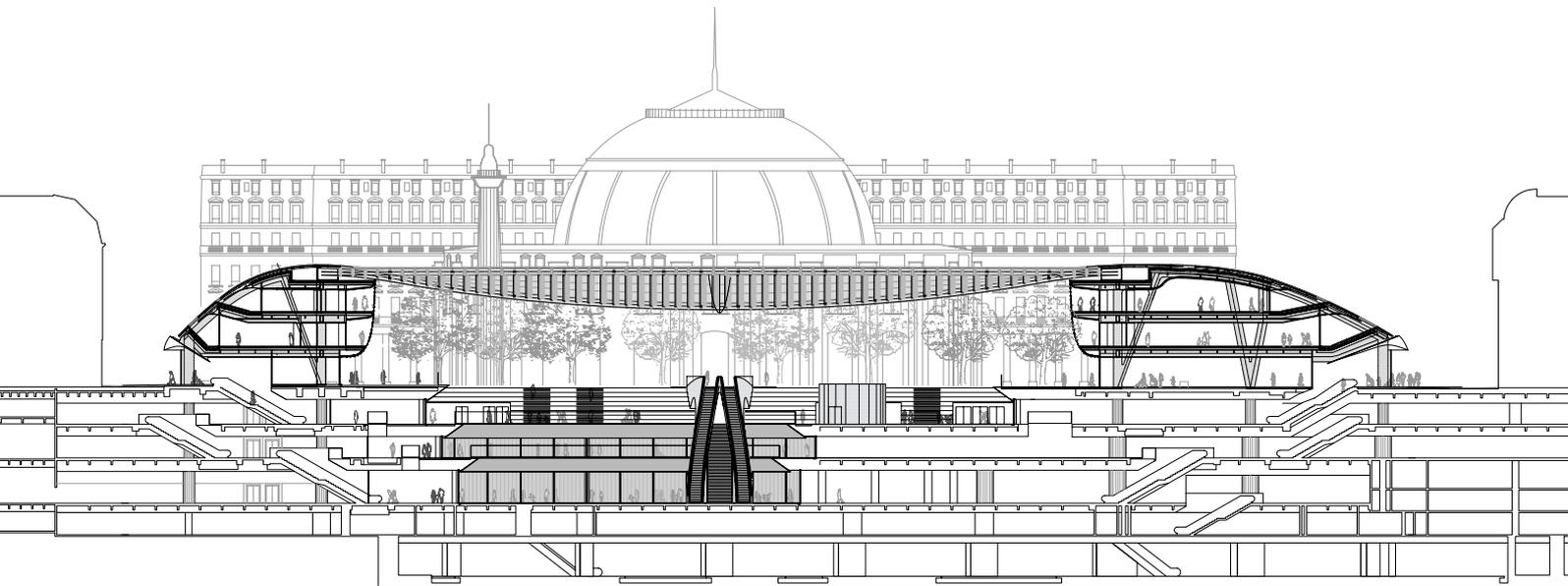


VUE AÉRIENNE DE LA CANOPÉE EN MAQUETTE



Maquette : A. Hugon avec T. Marfin - Photographie : Arnaud Rinuccini

VUE DU PATIO EN MAQUETTE



COUPE LONGITUDINALE

Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes

PATRICK BERGER

GRAND PRIX NATIONAL DE L'ARCHITECTURE 2004

Architecte DPLG

Né le 10 Novembre 1947 à Paris – Nationalité Française

Professeur à L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Exerce à Paris depuis 1975

Crée une Société d'Architecture « Patrick Berger et Jacques Anziutti Architectes » en 2005

JACQUES ANZIUTTI

Architecte DPLG

Né le 30 Avril 1953 à Toul – Nationalité Française

Membre du corps des Architectes conseil d'Etat

PRINCIPAUX PROJETS ET PRINCIPALES REALISATIONS DE PATRICK BERGER

1999 : l'UEFA : Siège de l'Union Européenne de Football <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Nyon	Suisse
1992 : Le Parc André Citroën <i>Patrick Berger co-auteur pour l'ensemble du Parc / Auteur des grandes serres et serres Sériels</i>	réalisation	Paris	France
1996 : Le Viaduc des Arts <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Paris	France
2007 : Dior Joaillerie : Scénographie pour Victoire de Castellane <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Paris	France
1991 : la revitalisation du Centre Historique de Samarcande <i>Patrick Berger</i>	projet lauréat	Samarcande	Ouzbékistan
1990 : l'Ecole d'Architecture de Bretagne <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Rennes	France
1994 : Le Monument du Centre Géographique du Japon <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Nishiwaki	Japon
1989 : le Monument de la Communication France-Japon <i>Patrick Berger avec Jean-Pierre Nouhaud historien</i>	projet lauréat	Ile d'Awaji	Japon
1980 : Immeuble de 6 logements - 53 rue Quincampoix <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Paris	France
1978 : Le Palace «lieu de plaisir» pour F. Emaer <i>Patrick Berger</i>	réalisation	Paris	France

PRINCIPAUX PROJETS ET PRINCIPALES REALISATIONS DE PATRICK BERGER ET JACQUES ANZIUTTI

2007 : Rénovation du Forum des Halles <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	en cours de réalisation	Paris	France
2008 : Centre sportif Rue Dénoyez Paris 20ème <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	en cours de réalisation	Paris	France
2001 - 2007 : Espace musique et danse <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	réalisation	Cluny	France
2007 - 2009 : Maternité de Port Royal <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	en cours de réalisation	Paris	France
2003 : Manufacture des Ardennes pour HERMES International <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	réalisation	Bogny	France
2002 : L'Hôtel d'Agglomération de Rennes Métropole <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	réalisation	Rennes	France
1999 : Aménagement du site Philidor-Maraichers Construction d'un centre socioculturel pour la RATP <i>Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes</i>	réalisation	Paris	France

PATRICK BERGER est par ailleurs l'auteur de plusieurs livres et essais dont :

«Formes cachées, la ville» - Patrick Berger / Jean-Pierre Nouhaud
aux presse polytechniques et universitaires romandes, EPFL - 2004

«Panauti, une ville royale au Nepal» - P. Berger / V. Barré / L. Feveille
ouvrage d'ethno-architecture, éditions Berger-Levrault Paris - 1981

Sa dernière exposition intitulée «Milieux» a été présentée à la Cité de l'Architecture en 2005

UNIBAIL-RODAMCO

Unibail-Rodamco (Euronext Paris et Euronext Amsterdam) est le premier investisseur et développeur européen d'immobilier commercial. Détenteur d'un patrimoine évalué à 26,1 milliards d'euros (portefeuille pro-forma au 30 juin 2008). Unibail-Rodamco opère sur trois segments majeurs : les centres commerciaux, les bureaux et les centres de congrès-expositions. Le groupe a choisi de se spécialiser sur des biens de grande qualité qui ont un très fort positionnement sur leur marché, en raison de leur taille, de leur performance technologique, de leur emplacement ou de leur notoriété. Cette stratégie se fonde sur l'investissement et la gestion active de ces actifs de premier plan idéalement placés en Europe. Unibail-Rodamco est implantée dans 13 pays européens et emploie plus de 1 600 personnes.

Pour plus d'information, www.unibail-rodamco.com

Contact presse Unibail-Rodamco:

Maxence Naouri

Responsable Communication Corporate et Relations Publiques

Tel : +33 (0)1 53 43 75 47 Mob : +33 (0)6 26 25 35 53

Email : maxence.naouri@unibail-rodamco.com